



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade en France

Le courrier de l'Ambassade

Vu LU entendu



Edito de l'Ambassadeur

"Les libertés de circulation garanties par les traités et mises en œuvre par les Accords de Schengen, représentent l'essence même de l'Union européenne."

Evénements

PRESUE - Le Premier ministre Xavier Bettel a présenté le bilan de la Présidence luxembourgeoise au Parlement européen à Strasbourg (19/01)

Protocole de Luxembourg: l'avenir de l'industrie ferroviaire française et son développement à l'international (09/12, Paris)

COP21- Le Luxembourg remporte 3 des 8 prix attribués aux Green Buildings Solutions Awards (03/12, Paris)

Faits marquants

Le Luxembourg à la conquête de l'espace! (03/02, Luxembourg)"

OCDE - Le Ministre Pierre Gramegna à Paris pour la signature de l'Accord Multilatéral sur l'échange de reportings "pays par pays" (27/01, Paris)

Actualité diplomatique

Tenue de la 14ème réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire (04/02, Paris)

Les Amis des Musées de Luxembourg en visite à Paris (02/02)

PRESUE - Suite et fin du Roadtrip de la Présidence (02/02)

Convention de coopération entre la douane française et l'Administration des douanes et accises (26/01, Dudelange-Zoufftgen)

PRESUE - Bilan et transmission de témoin avec la Présidence néerlandaise (25/01)

OCDE - Les efforts en faveur de l'emploi des jeunes portent leurs fruits

OCDE - Le Ministre Nicolas Schmit a pris part à la réunion des Ministres de l'emploi et du travail sur le thème "Mettre en place des marchés du travail plus résilients et inclusifs" (15/01, Paris)

Le vice-Premier ministre Étienne Schneider et le Commissaire Günther Oettinger lancent un projet de supercalculateur avec la France (08/01)

PRESUE - Petits déjeuners de la Présidence: une fin d'année chargée!

COP21 - "Un accord ambitieux et crédible, un manifeste pour un monde meilleur" (12/12, Paris)

OCDE - "Fiscalité internationale et européenne – vers un changement de paradigme?" (11/12, Paris)

Le Luxembourg porte assistance à la France qui invoque la clause de solidarité européenne (09/12, Luxembourg)

COP21 - Le Ministre François Bausch a assisté à plusieurs événements relatifs à la décarbonisation du transport (3/12, Paris)

COP21 - La Ministre Dieschbourg participe au lancement de l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce face aux catastrophes climatiques (01/12, Paris)

COP21 - Le Premier ministre Xavier Bettel et la Ministre Carole Dieschbourg à la 21e conférence sur le climat à Paris (30/11, Paris)

OCDE - "Regards sur l'éducation 2015": le Luxembourg dans la comparaison internationale (24/11)

"Nous avons besoin de plus d'innovation sociale", le Ministre Nicolas Schmit au Forum ESS+Europe à Paris (20/11)

PRESUE - La Présidence luxembourgeoise aux côtés de la France pour porter assistance et solidarité (17/11)

Attentats de Paris: mise en berne des drapeaux et minute de silence (16/11)

Attentats de Paris - Séance extraordinaire du Conseil de gouvernement et convocation d'une réunion extraordinaire du Conseil "Justice et Affaires Intérieures" (JAI) (14/11)

COP21 - "Place au leadership politique et à l'esprit de compromis pour faire de la Conférence climatique un succès" (10/11, Paris)

La Ministre Maggy Nagel a visité l'exposition "Dimensions variables. Artists and Architecture" au Pavillon de l'Arsenal (06/11, Paris)

UNESCO - La Ministre Maggy Nagel à la 38e conférence générale (06/11, Paris)

Economie

Extraits de la Newsletter économique

Les "Export Awards" luxembourgeois décernés (03/02, Luxembourg)

"Le Silicon Duchy à la rencontre de la FrenchTech" & Vœux 2016 du Business Club France-Luxembourg (26/01, Paris)

Fit for Start lance son premier appel à candidatures [Programme également ouvert aux étrangers sous conditions]

Lancement de l'initiative de promotion économique "SurprisingLux"

Retrouver l'intégralité de la newsletter de la section économique et commerciale

Agenda culturel

Faits marquants

"Somnambule du jour. Poèmes choisis" d'Anise Koltz vient de paraître chez Gallimard

Signature d'un accord de co-développement transfrontalier pour soutenir la production audiovisuelle dans la Grande Région (24/01, Sarrebruck)

Onze restaurants luxembourgeois dans l'édition 2016 du guide Michelin! (11/12)

Retour sur les moments forts de la Mission culturelle en France

Succès pour la coproduction théâtrale franco-luxembourgeois VICTOR F (05-24/01, Paris)

Focus Jazz Luxembourg (08/12, Strasbourg)

Coup de projecteur sur la littérature luxembourgeoise: (EN)Quêtes! (03/12, Strasbourg)

Création de Richter, œuvre du compositeur italien Luca Lombardi d'après les poèmes de Jean Portante (20/11, Paris)

A ne pas manquer

Toutes les infos mois par mois? Inscrivez-vous à la Newsletter de la Mission culturelle!

Au quotidien, suivez la Mission culturelle sur les réseaux sociaux!

Actualité du réseau consulaire

Démission honorable de M. Patrice Cauvet, Consul honoraire à Marseille

Le Consul honoraire à Lyon, M. Gérard Herrbach, porte les couleurs de la région lyonnaise au Quai d'Orsay (15/12)

Le saviez-vous ?

Schengen: la Moselle, 3 frontières et le symbole d'une Europe ouverte... mais aussi...

Portraits croisés:

Roger Cayzelle, ancien Président du Conseil économique, social et environnemental de Lorraine

Pascale Toussing, Présidente du Conseil économique et social du Luxembourg

3 questions à:

Martina Kneip, Directrice du Musée européen de Schengen

Infos pratiques

"Luxembourg 2016", tout savoir sur le Luxembourg avec la nouvelle infographie actualisée du SIP et du STATEC

Retrouvez de nombreuses brochures consacrées au Luxembourg sur la nouvelle rubrique dédiée du site de l'Ambassade!

Enregistrement consulaire en ligne

Nous trouver

Edito de l'Ambassadeur



La 12^{ème} présidence du Conseil de l'Union européenne, exercée par le Luxembourg au second semestre 2015, s'est donc achevée le 31 décembre 2015.

Nous avons choisi comme « fil rouge », pour cette nouvelle livraison du VLE, un sujet qui revient constamment dans les débats, tant au plan européen qu'au niveau national. Je veux parler de Schengen ou, plus précisément, des Accords éponymes qui ont permis de matérialiser progressivement la libre circulation des personnes, biens, services et capitaux inscrite dans le Traité de Rome de 1957.

En tant que Luxembourgeois aux origines mosellanes, j'ai naturellement un faible pour ce beau village viticole situé en bordure de Moselle, à la jonction entre le Luxembourg, la France et l'Allemagne et pour ses crus parmi les plus réputés de notre pays. Mais ce ne sont évidemment pas les qualités pittoresques et gastronomiques de Schengen et de son vin qui font l'objet de la présente chronique, mais ce que Schengen représente et symbolise pour l'intégration européenne.

Les flux migratoires considérables, en provenance principalement du Proche-Orient, mais aussi la recrudescence des attentats terroristes en Europe, ont conduit nombre de responsables politiques, parmi lesquels des Européens convaincus, à considérer ou feindre de considérer, les Accords de Schengen comme l'une des principales causes des problèmes que rencontrent les pays européens en matière d'immigration et de sécurité, se laissant parfois aller à un amalgame hasardeux entre immigration et terrorisme.

Personne ne peut ici nier la gravité et l'importance de ces deux phénomènes. Mais le rétablissement des contrôles stricts au passage de nos frontières intérieures pour mettre un terme à la crise migratoire et au terrorisme ne peut être qu'un moyen exceptionnel et limité dans le temps. Pour être efficace, juguler l'immigration illégale et empêcher les infiltrations terroristes, le contrôle doit surtout s'exercer à nos frontières extérieures, celles avec les pays hors Schengen. Une restriction des libertés de circulation à l'intérieur de l'espace Schengen serait à la fois perçue par nos concitoyens comme un retour en arrière et par nos entreprises comme une nouvelle entrave à leur expansion.

Les vrais outils et solutions existent, qu'il s'agisse d'un fonctionnement efficace des

"hotspots" pour aider, dans les États membres en première ligne, à procéder à l'enregistrement des migrants, d'une coopération réelle et renforcée entre nos services de renseignements nationaux en matière de terrorisme, d'une répartition équitable, entre pays membres, des personnes qui ont obtenu le statut de réfugié politique aux termes de la Convention des Nations-Unies adoptée en 1951, de la mise en place d'un contingent de gardes-frontières suffisamment nombreux et équipé pour assurer notre sécurité, et j'en passe. Aucun de ces outils n'est, au demeurant, en contradiction avec l'application des dispositions des Accords de Schengen.

Il s'agit donc de ne pas se tromper de débat, ni de cible. Les libertés de circulation garanties par les traités et mises en œuvre par les Accords de Schengen, représentent l'essence même de l'Union européenne. Les contester dans une rhétorique teintée de démagogie que certains pensent de bon aloi, c'est faire courir un risque considérable à l'entreprise européenne, sans pour autant résoudre les maux qu'il s'agit de traiter ici.

Paul Dühr
Ambassadeur

Evénements

PRESUE - Le Premier ministre Xavier Bettel a présenté le bilan de la Présidence luxembourgeoise au Parlement européen à Strasbourg (19/01)



Le 19 janvier 2016, le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel a été reçu au Parlement européen à Strasbourg.

Il a été accueilli par le président du Parlement européen, Martin Schulz, pour une entrevue. Les discussions ont porté entre autres sur l'actualité politique européenne et internationale ainsi que sur le bilan de la Présidence luxembourgeoise. "La Présidence luxembourgeoise a été particulièrement difficile. Elle fut confrontée à des défis inédits mais elle les a surmontés de façon exemplaire" a déclaré Martin Schulz lors de l'entrevue.

Lors de la session plénière du Parlement européen, le Premier ministre a présenté le bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. "Cette Présidence s'est tenue dans un contexte particulièrement difficile et souvent dramatique" a expliqué Xavier Bettel. "L'Union est confrontée à des défis sans précédents".

Selon le Premier ministre, "deux phénomènes particuliers sont venus s'ajouter dans un contexte déjà fort difficile, à savoir la crise des migrations et la montée du terrorisme dans le monde".

Sur ces deux questions, la Présidence a été forcée de réagir vite et de façon concrète.

"Si nous avons pu faire progresser l'Union européenne, c'est grâce au soutien et à l'approche constructive du Parlement européen" a constaté le Premier ministre. Pas

moins de 36 dossiers ont été conclus en co-décision.

Pour conclure, Xavier Bettel a insisté sur la nécessité de communautariser les contrôles aux frontières extérieures de l'UE, de respecter les règles de Schengen et d'assurer la participation de tous les États membres à la relocalisation des réfugiés tout en indiquant que "nous devons tout faire pour diminuer substantiellement le flux des migrants".

Communiqué par le ministère d'État

Vous pouvez télécharger le Bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne [ici](#).

Protocole de Luxembourg: l'avenir de l'industrie ferroviaire française et son développement à l'international (09/12, Paris)

L'Ambassadeur Paul Dühr a organisé en sa Résidence, le 9 décembre, une réception sur l'avenir de l'industrie ferroviaire française et son développement à l'international destinée aux professionnels du secteur.

A cette occasion, Mervi Kaikkonen, Co-Président de la Commission préparatoire pour le Protocole de Luxembourg, et Howard Rosen, Chairman du Rail Working Group, ont exposé les grands principes du Protocole Ferroviaire de Luxembourg à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, qui crée un nouveau régime juridique pour la reconnaissance et l'exécution des garanties des prêteurs, des bailleurs et des vendeurs conditionnels.

Cet événement s'est inscrit dans une démarche de sensibilisation aux atouts du Protocole dans l'espoir qu'une masse critique de pays, dont les pays membres de l'UE et notamment la France, puissent signer et ratifier le Protocole et que celui-ci puisse ainsi entrer en vigueur dans un futur proche.

Présentations:

- [Mervi Kaikkonen, Co-Président de la Commission préparatoire pour le Protocole de Luxembourg \(.pdf\)](#)
- [Howard Rosen, Chairman du Rail Working Group \(.pdf\)](#)

COP21- Le Luxembourg remporte 3 des 8 prix attribués aux Green Buildings Solutions Awards (03/12, Paris)

Les Green Building Solutions Awards (GBSA) se sont tenus jeudi 3 décembre à la Galerie des Solutions du Bourget en marge de la COP21.

Ce concours international, organisé chaque année par le réseau Construction21, met en lumière des bâtiments exemplaires et diffuse auprès des professionnels du monde entier

les solutions climat qui y sont mises en œuvre.

La cérémonie, ouverte par [Christian Brodhag](#), président de Construction21, a eu lieu en présence de personnalités du monde de l'environnement et de la construction parmi lesquelles les Ministres de l'environnement du Luxembourg et du Maroc, Mmes Carole Dieschbourg et Hakima El Haité (qui accueillera la prochaine COP en 2016), Mme Michèle Sabban, Présidente du R20 – Regions for Climate Action et M. José Caire, Directeur villes et territoires durables à l'Ademe.



La Ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, entourée des lauréats et de l'Ambassadeur Duhr (à droite)

Lancée en mai 2015, la 3ème édition du concours a rassemblé 113 candidats. Des jurys d'experts et les internautes de chaque pays ont d'abord désigné les 32 finalistes, départagés ensuite par un jury international, présidé par Bruno Peuportier, de l'Ecole des Mines - Paris Tech, ainsi qu'un second vote des internautes ([suite...](#))

Luxembourg, faits marquants

Le Luxembourg à la conquête de l'espace! (03/02, Luxembourg)

Le gouvernement luxembourgeois a annoncé, le 3 février dernier, une série de mesures visant à positionner le Luxembourg comme "hub" européen en matière d'exploration et usage des ressources dans l'espace.



Etienne Schneider, vice-premier ministre et ministre de l'économie (à droite) et Jean-Jacques Dordain, ancien Directeur de l'Agence spatiale européenne (ESA) et conseiller du gouvernement luxembourgeois (à gauche) lors de la conférence de presse de présentation.

L'initiative "spaceresources.lu" consiste, entre autres, en la mise en place d'un cadre légal et réglementaire déterminant la propriété des ressources extraites dans l'espace, par exemple sur des astéroïdes, en ligne avec le droit international. L'initiative permettra au gouvernement d'investir dans des projets de recherche et développement et d'investir dans le capital d'entreprises, notamment des « start-ups », actives dans ce domaine. Le Luxembourg est ainsi que le premier pays européen à annoncer une telle initiative.

Le communiqué de presse (en anglais) est disponible sur le lien ci-après:

<http://www.gouvernement.lu/5653386/03-space-resources>

Vous pouvez également découvrir cette initiative "spaceresources.lu" [en vidéo](#) et sur Twitter ([@SpaceResLux](#)).

Pour en savoir plus sur les activités spatiales du Luxembourg, vous pouvez enfin consulter le [site du Space Cluster](#), notamment [ses publications sur les capacités spatiales du Luxembourg \(2015\)](#).

OCDE - Le Ministre Pierre Gramegna à Paris pour la signature de l'Accord Multilatéral sur l'échange de reportings "pays par pays" (27/01, Paris)

Pierre Gramegna, ministre des Finances, s'est rendu à Paris, le 27 janvier 2016, pour participer à l'OCDE à la cérémonie de signature de l'Accord multilatéral sur l'échange de reportings pays par pays. Cet accord constitue une étape clé en faveur de la transparence fiscale à l'échelle mondiale.



De gche à dte: le ministre des Finances français, Michel Sapin, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le ministre des Finances, Pierre Gramegna (Photo: OECD/Marco Illuminati)

Lors de son discours devant les délégués, Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE, a insisté sur l'importance d'une mise en oeuvre effective et rapide des mesures BEPS et s'est félicité de l'adhésion du large nombre d'Etats à l'Accord Multilatéral. Parlant ensuite, le ministre des Finances français Michel Sapin a souligné que la lutte contre la fraude fiscale est une question de justice et un enjeu pour la politique budgétaire. Enfin, Pierre Gramegna a pris la parole pour rappeler la rapidité avec laquelle le projet BEPS a pu aboutir et le rôle constructif joué à cet égard par l'Union européenne sous présidence luxembourgeoise. Il a insisté par ailleurs sur l'importance d'une mise en oeuvre effective de BEPS au niveau mondial, dans l'esprit du "level playing field". Pierre Gramegna s'est félicité par ailleurs que le Luxembourg compte parmi les 31 'early adopters' de l'Accord Multilatéral, tout comme c'était déjà le cas pour la déclaration de Berlin, par laquelle le Luxembourg avait rejoint le premier groupe des pays appliquant l'échange d'informations selon le "common reporting standard" de l'OCDE à partir de 2017.

[\(suite...\)](#)

Actualité diplomatique

Tenue de la 14e réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire (04/02, Paris)

La Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire a tenu sa quatorzième réunion le 4 février 2016 à Montrouge, au siège de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

A l'instar des précédentes réunions, les échanges ont été riches et constructifs, preuve de la constance et de la qualité de la coopération entre le Luxembourg et la France dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Les deux délégations ont confirmé leur volonté de poursuivre leurs échanges sur les différents volets de la coopération franco-luxembourgeoise.

Centrale nucléaire de Cattenom

Les deux parties ont évoqué les principaux événements et/ou incidents survenus au cours de l'année écoulée. L'ASN et EDF ont notamment fait un point sur les actualités suivantes :

- les modifications relatives à la prise en compte du retour d'expérience de l'accident de Fukushima, qui sont en cours d'intégration dans le respect des délais annoncés ;
- le déclenchement du plan d'urgence interne le 28 mai 2015 dû à l'ouverture intempestive d'une vanne vapeur sur le réacteur n°1. A cette occasion, les membres de la Commission ont relevé que l'échange d'information a été mis en œuvre sans difficulté le 28 mai, grâce aux modalités prévues par l'accord bilatéral relatif à l'alerte et l'échange d'informations en cas de situation d'urgence radiologique signé en 2015 par les deux parties.

L'année 2016 est une année à fort enjeu pour le site de Cattenom : trois arrêts de réacteurs sont prévus et la visite décennale du réacteur n°1 permettra d'effectuer d'importantes modifications de sûreté. ([suite...](#))

Les Amis des Musées de Luxembourg en visite à Paris (03/02)

Mardi 2 février, l'association des Amis des Musées de Luxembourg et sa Présidente Madame Florence Reckinger, invitaient leurs membres à une journée exceptionnelle à Paris à la découverte des expositions "Picasso.Mania" et "Lucien Clergue. Les premiers albums" au Grand Palais.



De gauche à droite: Guy Arendt, Secrétaire d'Etat à la culture; Yolande Clergue épouse du photographe Lucien Clergue; S.E.M Paul Dühr, Ambassadeur du Luxembourg en France; Anne Clergue, fille du photographe Lucien Clergue ; S.A.R. la Grande Duchesse Héritière, marraine des Amis des Musées de Luxembourg; Christian Lacroix, co-curateur de l'exposition Lucien Clergue; Florence Reckinger, Présidente des Amis des Musées de Luxembourg

S.A.R. la Grande Duchesse Héritière, marraine des Amis des Musées de Luxembourg, a honoré l'ensemble de la journée de sa présence, accompagnée de Monsieur Guy Arendt, Secrétaire d'Etat à la culture, de S.E.M Paul Dühr, Ambassadeur du Luxembourg en France et de Madame Valérie Quilez, Chargée de la Mission culturelle du Luxembourg en France.

Après la visite de l'exposition "Picasso.Mania" et des cent chefs d'œuvre de Picasso confrontés aux plus grands maîtres de l'art contemporain, David Hockney, Jasper Johns, Roy Lichtenstein, Andy Warhol, Jean-Michel Basquiat entre autres, l'Ambassadeur du Luxembourg a accueilli l'ensemble des invités pour un déjeuner en sa Résidence.
[\(suite...\)](#)

PRESUE - Suite et fin du Roadtrip de la Présidence (02/02)

Des priorités au bilan, l'une des conséquences les plus manifestes d'une Présidence du Conseil de l'Union européenne au niveau d'une Ambassade est la multiplication des sollicitations, notamment de la part des Maisons de l'Europe de différentes villes de France. On y parle d'actualité européenne évidemment, mais c'est aussi plus largement l'occasion d'évoquer le Luxembourg, un voisin paradoxalement peu ou mal connu dans l'hexagone.



L'Ambassadeur Dühr présente le bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE devant les étudiants de l'École Supérieure de Commerce et de Management de Tours (01/02)

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les déplacements de l'Ambassadeur Dühr à Aix-en-Provence (04/07), à l'Université de Lille (08/10), à la Mairie de Metz (21/10), à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (28/10). Au cours des dernières semaines, le roadtrip s'est poursuivi avec des interventions à Bazoches-sur-Guyonne dans les Yvelines où se situe la maison de Jean Monnet (05/12), à la Maison de l'Europe de Seine-Maritime à Rouen (08/12), à l'École Supérieure de Commerce et de Management de Tours (01/02) et dans les locaux du Conseil départemental du Maine-et-Loire à Angers (02/02). ([suite...](#))

Convention de coopération entre la douane française et l'Administration des douanes et accises (26/01, Dudelange-Zoufftgen)

Dans la matinée, une convention de coopération entre la douane française et l'Administration des douanes et accises a été signée au poste frontière à Dudelange-Zoufftgen Autoroute (DZA).



(de g. à dr.) Christian Leblanc, directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine; Alain Bellot, directeur des douanes et accises du Luxembourg

Le directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine, Christian Leblanc, et le directeur des douanes et accises du Luxembourg, Alain Bellot, ont signé la convention en

présence de nombreuses personnalités et inauguré cette nouvelle zone de contrôle.

Après le réaménagement du poste-frontière à Zoufftgen et la démolition de l'ancienne enceinte, des nouveaux containers, équipés entre autres de matériel informatique, ainsi que des installations sanitaires pour les agents ont été installés.

À l'avenir, les douanes françaises et luxembourgeoises procèderont à des contrôles douaniers unilatéraux et conjoints, qu'il s'agisse de contrôles d'identité ou du contrôle de toutes sortes de véhicules et des marchandises. De même le camion scanner de la douane luxembourgeoise opérera à l'avenir sur un emplacement spécialement aménagé sur cette même aire.

Communiqué par l'Administration des douanes et accises

PRESUE - Bilan et transmission de témoin avec la Présidence néerlandaise (25/01)

L'ambassadeur Paul Dühr était invité par le Mouvement Européen à intervenir, le 25 janvier au Sénat, pour dresser le bilan de la Présidence luxembourgeoise en introduction de la présentation par l'Ambassadeur des Pays-Bas, Ed Kronenbourg, des priorités de la Présidence néerlandaise.

Après y avoir présenté le 10 juillet dernier les priorités de la Présidence luxembourgeoise, l'Ambassadeur Dühr avait en effet été à nouveau convié pour dire quelques mots du bilan de cette Présidence.

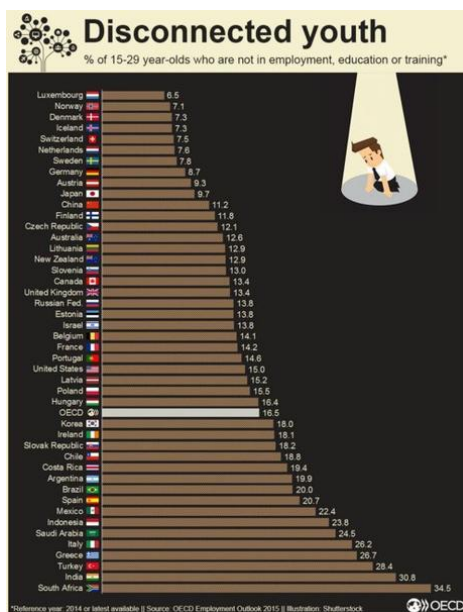


Ce fut également l'occasion d'un passage de témoin entre les deux Présidences, sortante et entrante, symbolisée par la remise d'un drapeau européen!

OCDE - Les efforts en faveur de l'emploi des jeunes portent leurs fruits

Les derniers chiffres de l'OCDE montrent que le Luxembourg est le pays avec le taux le plus bas de jeunes (15-29) qui ne sont ni en emploi, ni dans l'enseignement, ni en

formation (Not in Education, Employment or Training – NEET). Tandis que la moyenne de l'OCDE se situe à 16,5%, le taux du Luxembourg est de 6,5%. En tête, le Luxembourg qui est suivi par la Norvège (7,1%) et le Danemark (7,3%), en deuxième et troisième position, et ensuite par l'Allemagne (8,7%), la Belgique (14,1%) et la France (14,2%).



"Nous nous félicitons de ces chiffres très encourageants et positifs. Le taux NEET de 6,5% montre que les efforts déployés ces dernières années en faveur de l'emploi des jeunes, notamment les projets ciblant ceux à plus faible niveau de qualification et l'introduction de la Garantie pour la jeunesse en 2014, portent leurs fruits. La mise en œuvre de cette garantie par l'ADEM comme par le Ministère de l'Éducation et de la jeunesse porte ses fruits. Nous continuerons sur cette voie. » a déclaré Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. « Nous poursuivons nos efforts en faveur des autres catégories d'âges de demandeurs d'emploi et ceux de longue durée. Le projet de loi adopté en décembre va dans ce sens. Nous développerons les initiatives dans les semaines à venir". ([suite...](#))

OCDE - Le Ministre Nicolas Schmit a pris part à la réunion des Ministres de l'emploi et du travail sur le thème "Mettre en place des marchés du travail plus résilients et inclusifs" (15/01, Paris)

Le Ministre Nicolas Schmit a pris part à la réunion des Ministres de l'emploi et du travail de l'OCDE qui s'est tenu vendredi 15 janvier à Paris sur le thème "Mettre en place des marchés du travail plus résilients et inclusifs".



Les ministres de l'Emploi et du Travail de l'OCDE y ont souligné leur détermination à renforcer l'emploi, notamment au profit des jeunes et des chômeurs de longue durée, à lutter contre les inégalités sur le marché du travail, et à aider les personnes souffrant de troubles psychiques à trouver un emploi stable. Les ministres des 34 pays membres de l'OCDE et leurs homologues de Colombie, du Costa Rica, du Kazakhstan, de Lettonie, de Lituanie et du Pérou se sont réunis sous la présidence de Mme Joan Burton, Vice-premier ministre et ministre de la Protection sociale de l'Irlande. ([suite...](#))

Le vice-Premier ministre Étienne Schneider et le Commissaire Günther Oettinger lancent un projet de supercalculateur avec la France (08/01)

Dans un billet commun publié sur le [blog de la Commission européenne](#), le commissaire pour l'Économie et la Société numériques, Günther Oettinger, et le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, annoncent pour septembre 2016 une feuille de route relative à la mise en œuvre, au sein de l'UE, des capacités requises en matière de calcul à haute performance (ou HPC - High Performance Computing) et de Big Data. Cette roadmap sera établie en commun par le Luxembourg, l'Espagne, la France et l'Italie.

Ces 3 pays ont en effet rejoint le Grand-Duché, qui a initié un projet important d'intérêt européen commun (IPCEI) sur les applications du calcul à haute performance et du Big Data. Un projet labellisé «IPCEI» par la Commission européenne présente un intérêt stratégique en promouvant la croissance et la compétitivité dans l'UE, notamment par la réalisation de ses objectifs dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

PRESUE - Petits déjeuners de la Présidence: une fin d'année chargée !

En moins d'un mois, les Ambassadeurs des pays membres de l'UE mais aussi ceux des pays candidats à l'adhésion ont été conviés à la Résidence de l'Ambassadeur à 4 reprises pour les traditionnels petits déjeuners communautaires:

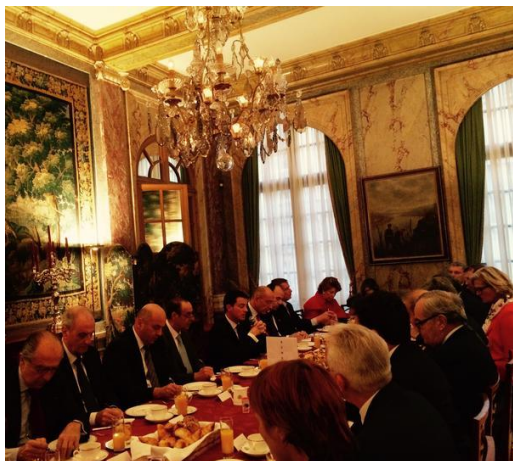
- le 25 novembre autour du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, pour parler des réformes en cours mais aussi de sa vision de l'avenir de l'Europe (adaptation de Schengen, nécessaire besoin budget pour la zone euro) et de

son analyse des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre;



- le 15 décembre autour du Secrétaire général des Affaires européennes, Philippe Léglise-Costa, pour présenter la position française lors du Conseil européen des 16 et 17 décembre;

- le 17 décembre autour du Premier Ministre, Manuel Valls, pour un aperçu de l'actualité européenne et française;



- et, enfin, le 18 décembre avec la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam El Khomri, pour évoquer les attentes françaises en matière de lutte contre la fraude au détachement et présenter les réformes en cours et à venir relatives au marché du travail.



Au total, ce sont ainsi 8 petits déjeuners qui auront été organisés à Paris, dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne.

COP21 - "Un accord ambitieux et crédible, un manifeste pour un monde meilleur" (12/12, Paris)

Un accord a été trouvé qui fixe, à partir de 2020, un cadre universel et contraignant visant à contenir la hausse mondiale des températures.



© MDDI - Le Commissaire européen, Miguel Arias Canete, et la Ministre de l'Environnement, Carole Dierckx, ont porté les couleurs de l'Europe durant cette négociation

Pour rappel, le protocole de Kyoto n'imposait des réductions d'émissions qu'aux pays dits développés qui étaient à l'époque les principaux émetteurs de carbone. Aujourd'hui, le Protocole de Kyoto couvre seulement 12% des émissions globales; le nouveau traité couvrira l'ensemble des pays et émissions.

L'accord de Paris est ainsi le premier accord universel et contraignant. Il est ambitieux et crédible, mais aussi juste et solidaire. Cet accord constitue le meilleur équilibre possible entre les 196 parties. Il s'agit là d'un vrai succès pour l'Union européenne qui, sous Présidence luxembourgeoise, a parlé d'une seule voix et s'est fortement engagée comme facilitateur, avant et durant le processus de négociation.

Nombre de revendications européennes ont été prises en compte à l'issue d'un processus laborieux mais inclusif sous la Présidence experte des hôtes de la Conférence, la France et son Ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius. ([suite...](#))

OCDE - "Fiscalité internationale et européenne – vers un changement de paradigme?" (11/12, Paris)

L'Ambassade du Luxembourg en France et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'OCDE ont organisé, le vendredi 11 décembre à Paris, dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, une conférence sur le thème « La fiscalité internationale et européenne – vers un changement de paradigme ? » autour du Ministre des finances Pierre Gramegna, du

Commissaire européen Pierre Moscovici et du Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE Pascal Saint-Amans.



@OCDE/Andrew Wheeler - L'Ambassadeur Paul Dühr accueille les participants et la presse.

Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et l'Ambassadeur Paul Dühr, ont accueilli les participants et la presse.

Le débat animé par la journaliste Anette Burgdorf a ensuite permis de faire un tour d'horizon des développements récents en matière de fiscalité, au niveau international et au niveau européen.



@OCDE/Andrew Wheeler - De gauche à droite: la journaliste Anette Burgdorf, le Commissaire européen Pierre Moscovici, le Ministre des finances Pierre Gramegna, le Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, Pascal Saint-Amans

Le Ministre Gramegna a rappelé les avancées intervenues sous la Présidence luxembourgeoise : adoption de la directive sur l'échange automatique des rescrits fiscaux ; adoption de conclusions sur le projet BEPS (acronyme anglais pour « Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices ») et l'avenir du Code de Conduite UE ; progrès importants réalisés sur le projet d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés. Ces efforts seront poursuivis sous présidence néerlandaise. Un projet de directive « anti-BEPS » devrait ainsi être présenté au semestre prochain par la Commission.

Le Commissaire Moscovici a confirmé que la fiscalité était une priorité de la Commission Juncker, plaidant pour plus de justice et transparence fiscales. ([suite...](#))

Le Luxembourg porte assistance à la France qui invoque la clause de solidarité européenne (09/12, Luxembourg)

Suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris, la France a invoqué la clause d'assistance mutuelle introduite par l'article 42-7 du traité de Lisbonne. Invoquée pour la première fois, cette clause stipule qu'au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres "États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir".

Plus concrètement, la France a demandé aux États membres de l'Union européenne soit une aide militaire pour l'intervention contre Daech en Syrie, soit un soutien à la présence française au Mali ou en République centrafricaine afin de permettre à la France de se concentrer davantage sur le combat en Syrie.

Lors de la réunion du Conseil de gouvernement en date du 9 décembre 2015 sous la présidence du Premier ministre Xavier Bettel, les ministres ont approuvé la contribution du Luxembourg en réponse à l'invocation par la France de l'article 42-7 du traité de Lisbonne. Cette contribution comprend les volets suivants: ([suite...](#))

COP21 - Le Ministre François Bausch a assisté à plusieurs événements relatifs à la décarbonisation du transport (3/12, Paris)

François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures, a participé à plusieurs événements relatifs à la décarbonisation du transport dans le cadre de la COP 21 à Paris le 3 décembre 2015.



De gauche à droite: M. Simon Upton Directeur Environnement à l'OCDE; le Ministre François Bausch; M. Robert Beugré MAMBE, Gouverneur d'Abidjan; M. Alain Flash, Secrétaire Général de l'UITP (Union internationale des transports publics), Mme Directrice de la RATP (Régie autonome des transports parisiens)

Le matin, le ministre a assisté à la conférence "Urban mobility, low-carbon and clean vehicles, walking and cycling" organisée par le Lima-Paris Action Agenda (LPAA), en tant qu'orateur. Il a rappelé que dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union Européenne, la "Déclaration du Luxembourg sur le vélo comme mode de transport respectueux du climat" a été adoptée le 7 octobre 2015 lors de la réunion informelle des ministres des Transports. Par cette déclaration, les États membres invitent la Commission européenne à intégrer le vélo dans la mobilité multimodale, à se doter d'une "stratégie vélo", et à mettre en place un guichet unique chargé de faciliter l'échange des meilleures pratiques en faveur du vélo.



Petite photo de famille avant le déjeuner: de gauche à droite les Ministres chilien, suédois, français, luxembourgeois, tunisien et mexicain entourant la Commissaire Bulc (en vert)

Lors d'un déjeuner de travail organisé par l'International Transport Forum (ITF), en présence de la Commission européenne, les ministres de plusieurs pays, dont le Luxembourg, la Suède, la France, l'Inde, la Tunisie, le Maroc, le Brésil et le Chili, ont abordé des questions qui se posent au niveau d'une réduction d'émissions dans le transport: meilleures pratiques, nouvelles technologies et interactions entre le secteur public et le secteur privé. ([suite...](#))

COP21 - La Ministre Dieschbourg participe au lancement de l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce face aux catastrophes climatiques (01/12, Paris)

La Ministre Dieschbourg était mardi 1er décembre à l'Institut océanographique de Paris pour le lancement de l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce face aux catastrophes climatiques (CREWS).



Cette initiative française lancée en partenariat avec la Banque mondiale et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques des catastrophes (UNISDR) a pour objectif d'aider les pays les plus vulnérables aux événements climatiques extrêmes aux conséquences dramatiques à mieux anticiper et à mieux se préparer en mettant en place des systèmes d'information et d'alertes précoces. Le Luxembourg a décidé de soutenir cette initiative pour un montant d'un million d'euros sur les 120 millions que le Luxembourg a décidé de consacrer au financement climatique pour la période 2014-2020.

Mme Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie a présidé cette cérémonie de présentation de l'initiative à laquelle ont également participé Michel Barraud (Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale), Adamou Chaifou (ministre de l'Environnement du Niger), Greg Hunt (ministre de l'Environnement de l'Australie), Rachel Kyte (vice-Présidente de la Banque Mondiale en charge du climat), Catherine McKenna (ministre de l'Environnement et du changement climatique au Canada) et Margareta Wahlström (Sous-Secrétaire générale pour la réduction des risques des catastrophes à l'UNISDR).

COP21 - Le Premier ministre Xavier Bettel et la Ministre Carole Dieschbourg à la 21e conférence sur le climat à Paris (30/11, Paris)

Le 30 novembre 2015, le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel et la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, ont assisté à l'ouverture de la 21e conférence sur le climat (COP21) à Paris.



La COP21 réunit du 30 novembre au 11 décembre 2015 sur le site du Bourget à Paris les délégués des 196 parties (195 pays et l'Union européenne) ainsi que près de 50.000 participants, y compris 25.000 délégués officiels venant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des agences des Nations unies, des ONG, et de la société civile.

L'objectif est d'obtenir, pour la première fois en plus de 20 ans de négociations aux Nations unies, un accord universel contraignant sur le climat, associant toutes les parties et ayant pour but de maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Cet accord succédera au protocole de Kyoto à partir de 2020.

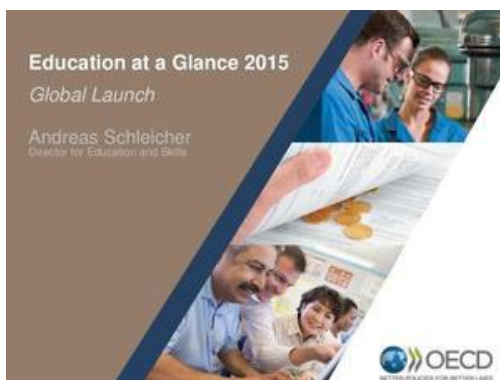
La première journée était dédiée aux quelque 150 chefs d'État et de gouvernement qui ont officiellement lancé la COP21 avec un appel à agir contre le réchauffement climatique.

Après l'accueil par le président de la République française, François Hollande, et le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, Xavier Bettel a assisté à la cérémonie d'ouverture de la COP21 où il a prononcé un discours. Le Premier ministre, Xavier Bettel, a qualifié l'année 2015 d'année charnière pour notre planète. "Après la négociation de l'accord sur le financement du développement d'Addis-Abeba et l'adoption de l'agenda 2030 pour le développement durable, la finalisation de l'accord de Paris sur le climat est indispensable pour permettre à l'humanité d'accélérer sa transition vers une société et une économie plus durables, pour un monde plus juste et plus équitable", a déclaré Xavier Bettel.

Il a mis en garde contre les conséquences du changement climatique, qui ont un impact sur tous les aspects de nos sociétés et qui risquent d'enlever toute perspective de futur aux jeunes générations. ([suite...](#))

OCDE - "Regards sur l'éducation 2015": le Luxembourg dans la comparaison internationale (24/11)

L'Organisation de coopération et de développement économiques vient de faire paraître la version anglaise de sa publication annuelle "Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE / Education at a Glance – OECD indicators."



La note ci-jointe sélectionne une série d'indicateurs qui affichent des résultats significatifs pour le Luxembourg ou qui sont nettement différents de ceux des autres pays. Ces indicateurs sont brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national.

Les tendances restent stables depuis plusieurs années. On peut retenir notamment:

- un taux de diplômés de fin d'études secondaires dans la population résidente inférieur à la moyenne OCDE;
- un temps d'instruction consacré aux langues étrangères inégalé;
- un ratio d'élèves par enseignant parmi les plus faibles de l'OCDE;
- un ratio salaire enseignants / salaire universitaires semblable à celui d'autres pays, malgré une rémunération élevée dans l'absolu.

La publication complète *Education at a Glance – OECD indicators* est téléchargeable sur le site de [l'OCDE](#).

[Télécharger la note sur le Luxembourg](#)

Communiqué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

"Nous avons besoin de plus d'innovation sociale", le Ministre Nicolas Schmit au Forum ESS+Europe à Paris (20/11)

Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire est intervenu lors du Forum "ESS (Economie sociale et solidaire) + Europe" qui s'est tenu vendredi 20 novembre à l'hôtel de ville de Paris sur le thème "Réenchanter l'Europe avec l'économie sociale et solidaire".



Le Ministre Nicolas Schmit est intervenu aux côtés de Jeanne BARSEGHIAN, Conseillère déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire de l'Eurométropole de Strasbourg, de Michel CATINAT, Chef d'unité « Clusters, entreprise sociale et entrepreneuriat » à la Commission européenne – Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, de Jens NILSSON, Membre du Parlement européen et co-président de l'Intergroupe "Économie sociale" et de Marie ZVOLSKÁ, Membre du Comité économique et social européen et de son groupe "Économie sociale".

Le Ministre a regretté qu'alors que "nous avons besoin de plus d'innovation sociale"

celle-ci est "quasi en retrait". "L'économie et sociale et solidaire peut et doit la développer. Ce serait là un moyen efficace pour réenchanter l'Europe auprès des citoyens" a-t-il conclu.

PRESUE - La Présidence luxembourgeoise aux côtés de la France pour porter assistance et solidarité (17/11)

Lors du Conseil "Affaires étrangères" de l'Union européenne en formation Défense qui se tient aujourd'hui à Bruxelles, le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, a invoqué la clause d'assistance mutuelle (article 42(7) du Traité de Lisbonne) qui stipule qu'en cas d'agression armée sur le territoire d'un des États membres, les autres "États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir".



Lors de son allocution, le Vice-premier ministre, ministre de la Défense Étienne Schneider a déclaré au nom de la Présidence luxembourgeoise du Conseil: "À côté des actions militaires individuelles ou coalisées contre Daech, responsable de ces attaques, l'Union européenne doit continuer à travailler en commun à une solution politique, et nous devons continuer à soutenir le renforcement des systèmes de sécurité des pays amis dans la région. La Présidence luxembourgeoise et le Luxembourg sont et seront aux côtés de nos voisins et amis français afin de leur porter assistance et solidarité dans cette épreuve nationale qui est la leur. Nous ne devons pas tomber dans le piège de Daech qui vise à nous faire aliéner les musulmans dans nos sociétés."

Communiqué par la Direction de la défense

Attentats de Paris: mise en berne des drapeaux et minute de silence (16/11)

Suite aux attentats de Paris du 13 novembre 2015, le gouvernement a décidé la mise en berne des drapeaux sur les édifices publics au Luxembourg pour la durée de trois jours (jusqu'au mardi, 17 novembre 2015 inclus).



Minute de silence en commémoration des victimes des attentats à Paris

Ralliant une initiative commune des pays de l'Union européenne, le gouvernement fait appel à la population de commémorer les victimes des attentats de Paris en observant une minute de silence le lundi 16 novembre 2015 à 12 heures.

Le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, déposera une gerbe à 11 h 58 devant l'ambassade de France (8, boulevard Joseph II, Luxembourg), il y participera à la minute de silence et par la suite le Premier ministre signera le livre de condoléances.

Communiqué par le ministère d'État

Attentats de Paris - Séance extraordinaire du Conseil de gouvernement et convocation d'une réunion extraordinaire du Conseil "Justice et Affaires Intérieures" (JAI) (14/11)

Suite aux attentats à Paris le 13 novembre 2015, le gouvernement s'est réuni le 14 novembre 2015 en Conseil extraordinaire sous la présidence du Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel.

À l'issue de cette réunion, Xavier Bettel a informé la presse (vidéo à la demande (vod) disponible [ici](#)) sur la position du gouvernement et sur les décisions prises à l'égard des attentats de Paris.

Le Premier ministre a exprimé son soutien au peuple français et a souligné que les actes brutaux et meurtriers sont aussi des attaques contre une société ouverte comme la nôtre et que le peuple français peut compter sur la solidarité intégrale du gouvernement luxembourgeois. Les drapeaux seront mis en berne au Grand-Duché jusqu'à mardi inclus.

Le Premier ministre a insisté, qu'au vu des éléments actuels disponibles, il n'existe aucune indication sur des liens éventuels entre les attentats de Paris et le Grand-Duché de Luxembourg. Le Premier ministre a aussi insisté que le niveau de risque d'une attaque terroriste au territoire national n'a pas évolué depuis les attentats de Paris. ([suite...](#))

COP21 - "Place au leadership politique et à l'esprit de compromis pour faire de la Conférence climatique un succès" (10/11, Paris)

Les représentants de plus de 70 pays se sont réunis à Paris du 8 au 10 novembre pour la traditionnelle 'Pré-COP' afin de dégager des pistes en vue d'un accord climatique mondial lors de la Conférence climatique de Paris fin novembre.



Photo de famille à la Fondation Louis Vuitton @EU Commission

Outre la ministre Carole Delschbourg qui représentait l'Union européenne aux côtés du commissaire Miguel Arias Cañete, les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre ainsi que de nombreux pays vulnérables face aux conséquences du changement climatique comme le Bangladesh, les petits États insulaires en développement ou le Niger ont participé à ce dernier grand rendez-vous avant la COP21 de Paris. ([suite...](#))

La Ministre Maggy Nagel a visité l'exposition "Dimensions variables. Artists and Architecture" au Pavillon de l'Arsenal (06/11, Paris)

La ministre de la Culture, Maggy Nagel, a visité le 6 novembre 2015 l'exposition "Dimensions variables. Artists and Architecture" au Pavillon de l'Arsenal, dans le cadre de son déplacement à l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris.



(de g. à dr.): Alexandre Labasse; Maggy Nagel

Elle a été accueillie par Alexandre Labasse, Directeur Général du Pavillon de l'Arsenal

pour une visite guidée. L'exposition qui interroge le regard des artistes sur leurs préoccupations urbaines et architecturales accueille parmi plus de 50 œuvres d'artistes français et internationaux les pièces des Luxembourgeois Martine Feipel & Jean Bechameil et Bert Theis.

L'exposition "Dimensions variables. Artists and Architecture" s'inscrit à la suite de l'installation du Monde Parfait de Martine Feipel et Jean Bechameil au Pavillon de l'Arsenal au cours de l'été 2014. L'exposition s'est terminée 16 janvier 2016.

UNESCO - La Ministre Maggy Nagel à la 38ème conférence générale (06/11, Paris)

La ministre de la Culture, Maggy Nagel, a assisté le 6 novembre 2015 à la 38e conférence générale de l'UNESCO à Paris. La conférence générale réunit tous les deux ans les représentants de 195 Etats membres et détermine e.a. l'orientation et la ligne de conduite générale, le programme et le budget de l'organisation onusienne pour les deux années suivantes. Cette année la conférence générale a lieu du 3 au 18 novembre 2015. Les débats se sont dès le début placés sous le signe des Objectifs de développement durable adoptés à New York en septembre dernier.



@Cyril Bailleul (droits réservés)

Lors du débat de politique générale, Maggy Nagel a prononcé un discours en rappelant tout particulièrement l'importance de la protection du patrimoine culturel et de la promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé. "A travers la destruction des richesses culturelles on s'attaque à ce que le patrimoine représente en termes de valeurs, d'identités, de références et d'émotions partagées. J'accorde une importance toute particulière à la liberté d'expression et à la création artistique. C'est à elles que nous devons ces magnifiques œuvres qui figurent sur les listes du patrimoine matériel et immatériel." Le rôle transversal de la culture dans l'agenda de développement a d'ailleurs été soulevé à maintes reprises. ([suite...](#))

Economie



Extraits de la Newsletter économique

Les "Export Awards" luxembourgeois décernés (03/02, Luxembourg)



Simone Joachim, Office du Ducroire; Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce; Robert Dennewald, Vice-Président de la Chambre de Commerce; Pierre Gramegna, ministre des Finances; Serge Niederkorn, CEO de Keller AG; Dr. Miriam Steimer, General Manager de Fast Track Diagnostics; Gerhard Gilles, CEO de Gilles Tooling GmbH; Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire; Arsène Jacoby, président de l'ODL.

L'Office du Ducroire (ODL) et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ont organisé l'édition 2015 - 2016 du prix "Export Award". La cérémonie s'est déroulée en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire et quelques 200 participants, qui ont pu assister aux interventions successives de M. Robert Dennewald, Vice-Président de la Chambre de Commerce et M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances, qui ont souligné l'importance pour les sociétés luxembourgeoises de conquérir de nouveaux marchés et les conditions qu'elles doivent remplir pour y réussir.

Mme Ana Boata, Economiste Europe, Euler Hermes, a poursuivi en exposant les perspectives de l'économie mondiale à travers une présentation sur le thème "Global Economic Outlook".

Les allocutions ont été suivies par la remise de l'Export Award, un prix créé par l'ODL et

la Chambre de Commerce pour récompenser les PME luxembourgeoises qui se sont démarquées par leurs initiatives et résultats en matière d'internationalisation de leurs activités.

Le prix s'adresse aux PME de tous les secteurs économiques et se place dans le contexte des actions que les deux institutions mènent dans le cadre de leur politique de soutien aux PME.

Décerné tous les deux ans, le prix avait été remis pour la première fois en 2011 à quatre entreprises, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Office du Ducroire.

Ce 3 février, 3 entreprises ont été distinguées parmi les 17 dossiers retenus. Les prix ont été remis par Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire et Arsène Jacoby, Président du jury et Président de l'ODL.

Le troisième lauréat s'est vu remettre un prix de 5.000 euros. Le deuxième lauréat s'est vu remettre un prix de 10.000 euros. Le premier lauréat s'est vu remettre un prix de 15.000 euros. ([suite...](#))

"Le Silicon Duchy à la rencontre de la FrenchTech" & Vœux 2016 du BCFL (26/01, Paris)



Christopher Baldelli, Président du BCFL et Président du Directoire RTL France, Laurence Sdika, secrétaire générale du BCFL, Charles-Louis Machuron, fondateur de Silicon Luxembourg, avec des représentants du Monaco-Côte d'Azur Business Hub

C'est dans une atmosphère tout à la fois joyeuse et studieuse que plus d'une centaine de membres et amis du Business Club France-Luxembourg se sont retrouvés mardi 26 janvier pour célébrer la nouvelle année et poursuivre leurs échanges. Ces derniers, amorcés il y a sept mois lors du lancement officiel du BCFL, n'ont pas manqué d'être entretenus depuis au fil des nombreuses rencontres organisées.

Celle dédiée aux vœux 2016 et aux synergies entre les écosystèmes d'innovation français et luxembourgeois a connu un succès certain et a suscité, de l'aveu de nombreux participants, pistes de coopération additionnelles et nombreux contacts qualifiés.

Après le mot d'accueil de la Secrétaire générale du BCFL Laurence Sdika et les vœux de l'Ambassadeur Paul Dühr et du Président du BCFL Christopher Baldelli, un cocktail déjeunatoire a permis aux participants d'échanger puis de faire place à une tombola animée, présentée par le trésorier du BCFL, Guillaume Colin.

A l'occasion de la tombola qui allait de pair avec de courtes présentations de sociétés ayant mis des lots à disposition, la bonne humeur avait presque réussi à l'emporter sur les vicissitudes des grèves. Et pour cause, la [liste des lots mis en jeu](#) avait de quoi redonner le sourire.

Privée de la présence des représentants d'[Ignilife](#) (startup franco-luxembourgeoise, basée à Nice et active en matière de santé connectée) et de [Mapping Consulting](#) (experts en innovation, basés à Toulouse) qui, en raison justement de ces grèves, n'ont pas pu faire le déplacement, la conférence "*Le Silicon Duchy à la rencontre de la FrenchTech*" a néanmoins réussi à conserver équilibre et cohérence avec les interventions en lieu et place de la startup (aux influences également franco-luxembourgeoises) [My Job Company](#), représentée par son CEO, Gregory Herbé ainsi que celle du Président du pôle de compétitivité français [MATERALIA](#), Thierry Jean.



Quatre panels animés par Charles-Louis Machuron, fondateur de [Silicon Luxembourg](#) se sont ainsi penchés sur les thématiques de:

- l'accompagnement aux startups et sociétés innovantes (Laurent Federspiel, [Luxinnovation](#) et Cyril Dary, [Team Côte d'Azur](#)).
- la R&D et les liens avec le monde entrepreneurial (Benoît Otjaques, unité e-Science [LIST](#) et Thierry Jean, Materalialia).
- l'esprit startup (Bruno Renders, [Imsim](#) / [Neobuild](#) et Gregory Herbé, My Job Company).
- les écosystèmes d'Innovation français et luxembourgeois (Diego de Biasio, [Technoport](#) et Marie Tribout, écosystème "[Innovation Responsable](#)" et Groupe La Poste).

Une galerie photo de la journée est consultable sous [ce lien](#).

Fit for Start lance son premier appel à candidatures [Programme également ouvert aux étrangers sous conditions].



Alors que l'édition pilote tire à sa fin, le premier appel à candidatures pour le programme « Fit for Start » a été lancé le 18 janvier dernier. Conçu par Luxinnovation, en coopération avec le ministère de l'Economie et l'incubateur Technoport, le programme offre 16 semaines d'accompagnement et de coaching par des experts en « Lean Start-Up », ainsi qu'une aide publique de 50 000 EUR aux start-up actives dans le domaine des TIC. Les candidatures pourront être soumises jusqu'au 12 février.

Tracer sa route vers le succès

En s'appuyant sur la méthodologie « Lean Start-Up », qui propose une approche structurée permettant de développer plus rapidement des produits et services, Fit for Start aide les start-up, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à tracer le chemin à suivre pour établir une activité florissante et durable. Les start-up participantes développent un prototype de leur produit, identifient leurs premiers clients et testent auprès d'eux leur produit. Le feedback de ces derniers leur permet de savoir si elles sont sur la bonne voie, ou si un changement de cap s'impose; le tout avant d'investir trop d'argent, de temps et d'effort. Elles sont accompagnées tout au long de ce processus par des coaches spécialisés et sélectionnés par Luxinnovation.

Par ailleurs, le financement étant généralement un obstacle majeur pour les jeunes entreprises, le programme offre à chaque participant une enveloppe de 50 000 EUR, subsidiée par le ministère de l'Economie, afin de les aider à atteindre leurs objectifs. Les fondateurs doivent, de leur côté, apporter une contribution privée de 10 000 EUR. Fit for Start aide également les participants à se préparer à la croissance et à la recherche d'investissements, et facilite les contacts avec des partenaires potentiels.

Cible : les start-up innovantes souhaitant s'établir au Luxembourg

Les projets d'entreprise dans le domaine des TIC, et présentant une notion d'innovation, sont éligibles à une participation. Les entreprises doivent être en cours de création, ou créées il y a moins de 12 mois, être basées au Luxembourg et se composer d'une équipe d'au moins deux personnes. Des participants internationaux sont également invités à

postuler, à condition qu'ils soient prêts à créer une société au Luxembourg si leur projet est retenu.

Les candidatures pour l'édition à venir de Fit for Start peuvent être soumises en ligne sur www.fit4start.lu jusqu'au 12 février. Les meilleurs candidats seront invités à présenter leurs projets à un jury composé d'entrepreneurs expérimentés ; charge à ces derniers de sélectionner les cinq start-up les plus prometteuses. Les candidats intéressés ne pouvant pas prendre part à cette édition auront une nouvelle opportunité de se joindre au programme à l'automne prochain.

Lancement de l'initiative de promotion économique "SurprisingLux"

Lors d'une conférence de presse en date du 30 octobre 2015, le ministre des Finances Pierre Gramegna et la secrétaire d'État à l'Économie Francine Closener ont lancé la nouvelle initiative de promotion économique du Luxembourg: *"SurprisingLux: Look closer for opportunities beyond borders"*.



Le ministre des Finances Pierre Gramegna et la secrétaire d'Etat à l'Economie Francine Closener

Réalisée en commun par les agences de promotion "Luxembourg for Business" et "Luxembourg for Finance", l'initiative a comme objectif de révéler d'une manière dynamique la diversité et l'excellence de l'économie luxembourgeoise à travers de "success stories" ainsi que de facettes plutôt méconnues de la vie économique. Ces exemples sont déclinés sur plusieurs supports: une brochure, version papier et digitale, appuyée par une campagne en continue sur les réseaux sociaux ainsi que sur la plateforme www.surprisinglux.com.



L'initiative s'adresse à une audience internationale et à toutes les personnes intéressées par le Luxembourg et son économie. Le contenu de SurprisingLux sera mis à jour à intervalle régulier. De nouveaux exemples viendront alors enrichir le contenu afin d'illustrer au mieux la diversité et l'expertise qui caractérisent l'économie du Grand-Duché.

Vous pourrez retrouver ces exemples sur les comptes Twitter de [Luxembourg for Finance](#), de [Luxembourg for Business](#) ou de [l'Ambassade](#). Vous pouvez également télécharger la [brochure en français](#).

**Retrouver l'intégralité de la newsletter de la section
économique et commerciale**

Agenda culturel

Faits marquants

"Somnambule du jour. Poèmes choisis" d'Anise Koltz vient de paraître chez Gallimard

ANISE KOLTZ

Somnambule
du jour
Poèmes choisis



urf
Poésie/Gallimard

Avec cette anthologie publiée en Poésie/Gallimard, Anise Koltz explore et expose tous les thèmes d'une œuvre vouée à l'incertitude, à l'inquiétude de ne pas formuler l'essentiel, c'est-à-dire une réalité qui échappe sans cesse, qu'il s'agisse de sa part visible ou du côté caché des choses. Ne souligne-t-elle pas comme s'il s'agissait d'une évidence : «Autrefois, l'homme avait peur de l'avenir, aujourd'hui l'avenir a peur des hommes!»

Collection Poésie/Gallimard (n° 506), Gallimard:

<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Poesie-Gallimard/Somnambule-du-jour>

Signature d'un accord de co-développement transfrontalier pour soutenir la production audiovisuelle dans la Grande Région (24/01, Sarrebruck)

C'est dans le cadre du 37e Festival du Film Max Ophüls Preis qu'a été signé un accord transfrontalier portant sur la constitution d'un fonds de développement au cinéma par les partenaires des 4 pays de la Grande Région, dont le contenu et les objectifs ont été détaillés lors d'une conférence de presse.



Guy Daleiden (Film Fund Luxembourg), Patrick Thil (Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine), Peter Dinges (Filmförderungsanstalt Deutschland), Dr. Gerd Bauer (Saarland Medien GmbH), Isabelle Weykmans (DG Belgien)

Dr. Gerd Bauer, représentant du Saarland Medien et instigateur de l'accord, s'est réjoui du succès de cette coopération: "Aujourd'hui les professionnels du cinéma peuvent se targuer de bénéficier d'un nouveau moyen de développement pour réaliser leurs projets. Grâce à ce Fonds, de l'argent pourra à nouveau être injecté dans la Grande Région". Le Fonds devrait disposer d'une dotation annuelle de 55.000 € et s'adresse à des auteurs et producteurs dont les projets ont un lien avec la Grande Région.

Le FFA est également partenaire de cet accord de co-développement et soutient ainsi aussi la Grande Région. "Étant natif de la région de la Sarre, je sais pertinemment bien que pour les gens de cette région, il est normal depuis des décennies de mener une vie au-delà des frontières. Et ce qui est valable au quotidien, peut être appliqué au monde de la culture" a souligné Peter Dinges, représentant du FFA (l'organisme de régulation du cinéma allemand). "Il ne s'agit pas de se mettre au même niveau que Berlin et Paris, mais cet accord signé aujourd'hui devrait nous permettre de faire un premier pas vers le développement de plus de projets communs à la Grande Région SaarLorLux! Même si la dotation de ce Fonds semble dérisoire par rapport aux coûts élevés que représentent la production d'un film, il n'en est pas moins réaliste, que 55.000 € nous permettront de soutenir deux à trois scénarii par an, écrits par de jeunes auteurs". ([suite...](#))

Onze restaurants luxembourgeois dans l'édition 2016 du guide Michelin! (11/12)

Le [guide Michelin Belgique-Luxembourg](#) vient de présenter son édition 2016, répertoriant les meilleurs restaurants de Belgique et du Luxembourg. Et malgré quelques changements, le résultat du Luxembourg est remarquable: avec 11 restaurants étoilés (et 15 "Bib Gourmand") pour 563.000 habitants, le Grand-Duché continue à avoir la plus grande concentration de tables étoilées par tête d'habitants du monde. ([suite...](#))

Retour sur les moments forts de la Mission culturelle en France

Succès à Paris pour la coproduction théâtrale franco-luxembourgeoise VICTOR F (05-24/01, Paris)

Du 5 au 24 janvier était présenté, au théâtre de l'Aquarium à Paris, VICTOR F. d'après Frankenstein de Mary Shelley dans une mise en scène de Laurent Gutmann. Ce spectacle, fruit d'une coproduction entre la France et les Théâtres de la Ville de Luxembourg, accueillait également les très talentueux comédiens luxembourgeois Luc Schiltz et Serge Wolf.

La pièce a largement été saluée par la presse française et connu un véritable succès public.



« (...) Sur un ton badin, léger, qui puise en permanence dans le deuxième degré, le spectacle de Laurent Gutmann avance comme une fantaisie pleine d'étrangeté. Alliant grotesque et profondeur, il nous gagne immédiatement à la cause de son univers. Virtuosité des comédiens, brio de la scénographie (signée Alexandre de Dardel, le masque de la Créature est d'Alexis Kinebanyan – KFX Studio), finesse du texte et de la mise en scène : pas une fausse note ne vient contrarier cette grande réussite. Et si la drôlerie de cette réflexion sur le rejet, la solitude, l'essence de la vie, les racines de la monstruosité..., traverse l'ensemble de la représentation, une émotion diffuse, un effroi, même, travaillent en arrière-plan cette matière théâtrale. Toutefois, malgré la gravité des questions qui surgissent, aucun esprit de sérieux ne pèse jamais sur Victor F. C'est le signe du talent que de chercher ainsi à interroger, à explorer les thèmes les plus profonds tout en faisant sourire. Le signe du talent et de l'intelligence. » Manuel Piolat Soleymat, Critique dans La Terrasse n° 238, décembre 2015

Focus Jazz Luxembourg (08/12, Strasbourg)



En partenariat avec Jazzdor et dans le cadre de Strasbourg, capitale de Noël, le Luxembourg, pays invité d'honneur 2015 et la Ville de Strasbourg, la Mission culturelle du Luxembourg en France proposait une soirée de découverte du jazz « made in Luxembourg » mettant à l'honneur deux de ses grands talents : Pascal Schumacher avec son projet "Left Tokyo Right" et le Michel Reis Quartet. Un grand succès et une belle découverte pour le public et les professionnels strasbourgeois, accueillis en nombre au Conservatoire de la Ville de Strasbourg par S.E. Madame Michèle Eisenbarth, Représentant Permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe.

Coup de projecteur sur la littérature luxembourgeoise: (EN)Quêtes ! (03/12, Strasbourg)



La littérature luxembourgeoise était à l'honneur à la librairie Kleber dans le cadre de Strasbourg, capitale de Noël, le Luxembourg, pays invité d'honneur 2015. Cette soirée de lecture était placée sous le signe de l'enquête : recherche de vérité, d'identité, de suspects, le tout sans oublier une certaine dose d'humour. Les extraits des auteurs Nathalie Ronvaux, Jeff Schinker, Jacques Steiwer ont été accompagnés par l'accordéoniste de grand talent Nataša Grujović et modérés avec brio par l'éditeur Ian de Toffoli (Hydres Editions). S.E. Madame Michèle Eisenbarth, Représentant Permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe a ensuite convié le public au verre de l'amitié, moment privilégié d'échanges entre les auteurs et le public.

Création de Richter, œuvre du compositeur italien Luca Lombardi d'après les poèmes de Jean Portante (20/11, Paris)



Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et des Journées du Livre européen et méditerranéen, la Mission culturelle du Luxembourg proposait une soirée sous le signe du trait d'union culturel et esthétique entre le Luxembourg et l'Italie. Programmée à l'Institut culturel italien, la création mondiale de Richter du compositeur italien Luca Lombardi d'après les poèmes de Jean Portante - avec les voix de Jean Portante (auteur) et Luca Lombardi (compositeur) et à la guitare électrique Sergio Sorrentino - a permis de découvrir une œuvre puissante et subtile en prise avec les tremblements de notre monde.

A ne pas manquer

Du 6 février au 17 avril 2016 / L'Abbaye, Espace d'Art Contemporain, Annecy-le-Vieux

Marco Godinho | Exposition collective « Performoeurs », 2e exposition du cycle consacré à la relation entre l'art et le sport.

Artistes présentés : Valérie Belin, Stéphane Bérard, Lilian Bourgeat, Roderick Buchanan, Martin Cherel, Stephan Dean, Véronique Ellena, Massimo Furlan, Marco Godinho, Noémie Goudal, Florent Lamouroux, Muriel Toulemonde

www.annecylevieux.fr/122-l-abbaye.htm

Jusqu'au 22.02.2016 / Galerie Bernard Ceysson Saint Etienne

Exposition Robert Brandy

www.bernardceysson.com

Du 12 mars au 9 avril 2016 / Lille, Rennes, Paris, Strasbourg...

Tournée française pour Mutiny on the Bounty

www.motb.net

13.03.2016 à 14h, Cinéma Les 3 Luxembourg, Paris

Projection : The Road Uphill de Jean-Louis Schuller

Dans le cadre de la Semaine des cinémas étrangers

www.ficep.info

Du 15.03 au 15.06.2016 / Fondation Biermans-Lapôte, Paris

L'auteure Nathalie Ronvaux en résidence à la Fondation Biermans-Lapôte

<http://www.fbl-paris.org/fr/>

Du 20 au 23.03.2016, Salon du Livre, Porte de Versailles, Paris

Retrouvez les éditions Hydre au Salon du Livre de Paris

<http://hydreditions.eu>

22.03.2016 / Goethe Institut, Paris

Concert : Trio Koch

Laurence Koch (violon) Jean-Philippe Koch (piano) et Philippe Koch (violon)

www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/par/ver.cfm

Du 25 au 29.03.2016 / Carreau du Temple, Paris

Les galeries et artistes luxembourgeois seront à Drawing Now, le Salon du dessin contemporain

Galerie Nosbaum Reding, Galerie Bernard Ceysson // Martine Feipel & Jean Bechameil, Steve Veloso...

www.drawingnowparis.com

Au quotidien, suivez la Mission culturelle sur les réseaux sociaux!

Pour être informé au quotidien de la très riche programmation de la Mission culturelle du Luxembourg:

Facebook: www.facebook.com/MissionCulturelleLuxembourg

Twitter [MissionCulturelleLux](https://twitter.com/MissionCulturelleLux) : [@LuxembourgEnFR](https://twitter.com/LuxembourgEnFR)

Actualité du réseau consulaire

Démission honorable de M. Patrice Cauvet, Consul honoraire à Marseille



Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Marseille depuis 2010, Monsieur Patrice Cauvet nous a remis sa démission honorable suite à sa nouvelle affectation à Lyon. Monsieur Cauvet, ancien Directeur régional du groupe CIC Lyonnaise de Banque, a en effet été promu et occupe désormais les fonctions de Directeur central en charge des grandes entreprises et métiers spécialisés au sein de cette même société. Nos remerciements pour le travail accompli à Marseille et nos vœux de succès dans cette nouvelle mission l'accompagnent.

Le Consul honoraire à Lyon, M. Gérard Herrbach, porte les couleurs de la région lyonnaise au Quai d'Orsay (15/12, Paris)

Le Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, a mis la ville de Lyon et la région Rhône-Alpes à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie organisée le 15 décembre dans les salons du Quai d'Orsay.



Avaient été conviées les forces vives du rayonnement international de Lyon pour les remercier de leur dynamisme à l'international. Etaient notamment présents le Maire de Lyon et 4 de ses adjoints, le Président de la chambre de commerce, six grand chef étoilés, une dizaine de grands chefs d'entreprises de la région, une centaine d'Ambassadeurs et 4 représentants du corps consulaire lyonnais parmi lesquels le Consul honoraire du Luxembourg, M. Gérard Herrbach!

Portraits croisés:

Roger Cayzelle, ancien Président du Conseil économique, social et environnemental de Lorraine



Monsieur Roger Cayzelle, vous présidiez le Conseil économique social et environnemental de Lorraine jusqu'à sa fusion récente avec ses homologues champardennais et alsacien, dans le cadre de la réforme territoriale et de la création d'une grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL). Quel bilan tirez-vous de ces 14 années passées à la tête du CESEL ?

Au cours de ces quatorze années nous avons toujours cherché à être très présents dans l'actualité et à faire en sorte que nos propositions débouchent sur des projets concrets même si nous ne sommes pas directement décideurs. Nous avons soutenu énergiquement le rapprochement Nancy-Metz et la création de l'université de Lorraine. Nous avons milité pour que la Lorraine se dote de centres de recherche et de laboratoires d'excellence susceptibles de favoriser les mutations économiques notamment industrielles. Ceux-ci sont maintenant en place. Nous avons fait un gros travail vis-à-vis de la Sarre. Une stratégie Sarre- Lorraine est aujourd'hui à l'œuvre. Elle va déboucher sur la création de deux clusters transfrontaliers. Nous n'étions évidemment pas seuls à agir sur ces questions mais j'ai la faiblesse de penser que nous avons plusieurs fois été des catalyseurs de ces mobilisations lorraines et transfrontalières.

Le 18 décembre 2015, soit quelques jours avant cette fusion, le CESEL a publié une communication intermédiaire « Pour une stratégie Lorraine-Luxembourg au sein de la nouvelle région ACAL et de la Grande Région ». Pourriez-vous nous dire en quelques mots quels en sont les principaux messages et recommandations ?

Nous nous battons depuis des années pour que des relations entre la Lorraine et le Grand-Duché soient imprégnées de moins de méfiance et qu'elles soient au contraire plus sereines et plus constructives. En 2005 déjà nous publions un rapport intitulé « Le Luxembourg une chance pour la Lorraine ». Notre dernier rapport expose maintenant des éléments précis susceptibles de développer une véritable stratégie de coopération active. Cela passe par de fortes synergies dans le domaine économique (développement de réseaux et de clusters, convergences dans le numérique), universitaire ainsi que dans

celui de la formation. Cela passe aussi par des propositions très concrètes : modernisation de l'A31, création de Vandières, soutien à Belval à Esch et à Audun.

Quelles seront, selon vous, les principales conséquences de cette réforme territoriale française sur les relations entre la Lorraine et le Luxembourg ?

La réforme territoriale doit permettre que se mette en place une région qui devrait être plus forte en disposant en particulier d'une capitale de dimension européenne telle que Strasbourg. Ceci étant dans l'immédiat les coopérations entre le territoire lorrain et le Grand-Duché doivent se poursuivre. L'un n'empêche pas l'autre.

Pascale Toussing, Présidente du Conseil économique et social du Luxembourg



Madame Pascale Toussing, vous présidez depuis maintenant un an le Conseil économique et social (CES) du Luxembourg qui vient de fêter ses 50 ans d'existence. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le fonctionnement et le rôle du CES ainsi que sur la façon dont ce rôle a évolué depuis sa création?

Le Conseil économique et social du Grand-Duché de Luxembourg fut institué par la loi du 21 mars 1966. Cette institution consultative du Gouvernement mettait en place, pour la première fois, un dialogue permanent entre acteurs socio-professionnels, appelés les forces vives de la Nation, et appuyés par des experts avec l'objectif de rechercher des consensus entre les intérêts le cas échéant opposés des deux principales composantes, à savoir le travail et le capital.

Aujourd'hui encore, elle représente la maison du dialogue social permanent et de concertation socio-professionnelle au plan national et supranational sur les problèmes économiques, sociaux et financiers, auxquels il s'agit de trouver des solutions de préférence consensuelles.

Concrètement, la mission du CES consiste à soumettre au Gouvernement des propositions viables permettant de mieux guider les choix à opérer dans la mise en œuvre des politiques futures. Le CES peut soit être saisi par le Gouvernement, soit s'autosaisir.

Au niveau de son fonctionnement, le CES est composé de 39 membres effectifs et d'autant de suppléants, répartis en 3 groupes pour ainsi refléter la structure socio-économique du pays. Il s'agit de:

- 18 représentants patronaux, nommés par le Gouvernement en Conseil sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives;
- 18 représentants salariaux, nommés par le Gouvernement en Conseil sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives sur le plan national; et
- 3 représentants jouissant d'une compétence reconnue en matière économique, sociale et financière, directement nommés par le Gouvernement en Conseil.

Les membres effectifs et suppléants sont nommés pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres est renouvelable. Le Président et les deux Vice-présidents sont nommés par le Grand-Duc sur proposition du CES pour une durée de 2 ans. Ils sont désignés suivant le principe de la rotation entre les trois groupes.

Tout au long du demi-siècle passé, le CES a été un acteur majeur des profondes mutations qu'a vécues la société luxembourgeoise. A titre d'exemple, dès 1967, des avis, tels que celui portant sur la création d'un Institut national d'investissement et de garantie, entretemps devenu la SNCI, ou encore celui sur la nouvelle fixation du salaire social minimum, ont profondément marqué le développement et la diversification économiques, respectivement la cohésion sociale.

A l'écoute des soubresauts de la société civile, le CES a su s'adapter et a procédé, à trois reprises, à une modification de sa loi organique pour ainsi mieux tenir compte de la réalité socio-professionnelle, à savoir par:

- la loi du 15 décembre 1986, donnant lieu à un élargissement de l'ensemble des groupes socio-professionnels représentés au sein du Conseil, augmentant le nombre de ses membres de 29 à 35, tout en étoffant et précisant davantage ses missions;
- la loi du 15 juin 2004 qui a, de nouveau, élargi les groupes socio-professionnels, à hauteur de 39 membres, et a, une nouvelle fois, précisé et étoffé ses missions. notamment en termes d'accompagnement du dialogue social européen structuré;
- la loi du 10 mars 2014 qui a ouvert les mandats des membres effectifs et suppléants aux ressortissants non-luxembourgeois.

Cette dernière modification constitue une étape importante dans l'histoire du CES car elle a permis de calquer sa composition aux mutations profondes de la société luxembourgeoise intervenues depuis 1966, à savoir le fait que les non-Luxembourgeois représentent aujourd'hui une grande partie (44%) de la population résidant au

Luxembourg.

Fort dans son approche d'anticiper l'évolution et les besoins futurs, tant sur les plans économiques que sociaux, le CES a jeté les passerelles de travail en collaborant activement avec les organisations de la société civile. C'est ainsi qu'en 2013, le CES et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) ont, pour la première fois, émis un avis commun sur la notion de "PIBien-être", ce dernier prenant en compte les attentes des citoyens. De même, a-t-il étroitement associé les représentants des organisations d'immigrés et le Conseil national d'étrangers à l'élaboration de son avis sur la politique d'intégration.

Il importe par ailleurs de souligner que les politiques européennes, et plus particulièrement le semestre européen, ont et auront un impact de plus en plus important sur la politique nationale et, partant, sur les travaux du CES.

Quels sont aujourd'hui ses principaux axes de travail du CES et quels sont, selon vous, les principaux défis qui seront ceux du CES au cours des prochaines années?

Depuis sa création, le CES a émis 175 avis. Certains d'entre eux ont servi de base pour l'élaboration de lois afférentes, comme la réglementation sur le salaire social minimum, l'introduction du revenu minimum garanti, la réforme fiscale des années 90, l'assurance-maladie ou l'immigration.

Aujourd'hui, les travaux du CES sont davantage axés sur l'analyse prospective dans une optique de moyen et de long terme. Cette approche résulte des événements qui ont eu lieu en 2010.

En effet, suite à la crise financière de 2008 et plus particulièrement, la crise économique et sociale qui s'en est suivie, les relations socio-professionnelles sont devenues plus difficiles, ce qui s'est évidemment répercuté sur la recherche du consensus dans les travaux du CES.

Afin de surmonter cette difficulté, le CES a adapté sa méthode de travail.

Le CES est ainsi parvenu à relancer à nouveau le dialogue social et à émettre des avis importants pour le développement économique la cohésion sociale, et l'avenir du pays tout court, tels que les avis:

- "L'accès à un logement abordable" (28 octobre 2013);
- "Le PIBien-être" (le 28 octobre 2013, un avis élaboré conjointement avec le CSDD);
- "La politique d'intégration au Luxembourg" (6 juin 2014);
- "Perspectives économiques sectorielles à moyen et long terme dans une optique de durabilité: les secteurs de la "finance" et de "l'industrie" (6 juin 2014), le "commerce de détail" (5 octobre 2015), et le "secteur artisanal" (27 novembre 2015);
- "Analyse des données fiscales au Luxembourg" (27 novembre 2015).

Au-delà, le CES a été ré-impliqué dans la procédure dite du « *Semestre européen* ». L'expression « ré-implication » provient du fait que de 2004 à 2009, le CES a, sur un plan annuel, analysé les politiques européennes dans le cadre de ses avis sur « *les grandes orientations de politiques économiques* » ou encore sur « *les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi* ».

C'est ainsi que depuis 2015, le CES offre une plateforme d'échange et d'écoute entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, par le biais de l'organisation de plusieurs rencontres entre lesdites parties aux étapes clefs de ce processus. Ces rencontres permettent notamment au Gouvernement de prendre en compte les vues des partenaires sociaux dans les réponses et débats au niveau européen.

Cette année, la première réunion du deuxième cycle "*Dialogue social annuel sur le semestre européen*" a eu lieu le 25 janvier 2016. Elle portait, notamment, sur la présentation du nouveau cycle 2016 du semestre européen, ainsi que sur l'examen annuel de la croissance de la Commission européenne. La deuxième réunion du dialogue social national, qui est prévue fin mars 2016, portera davantage sur la situation nationale.

Si la recherche de consensus dans l'intérêt général reste toujours la règle, le CES a donc adapté son approche et sa méthode de travail au cours des dernières années en décortiquant les faits et en objectivant les analyses indispensables à la prise de décision. Les avis du CES qui seront traités au cours de l'année en cours portent en effet sur des thèmes stratégiques pour l'avenir du pays, tels que le transport, la logistique et la mobilité ou bien encore la productivité.

L'actuelle crise migratoire sera certainement un des thèmes majeurs à prendre en compte et à aborder au sein du CES à l'avenir.

Le dialogue social permanent entre le Gouvernement, le patronat et le salariat devient de plus en plus incontournable dans un environnement d'une complexité grandissante. Il constitue un puissant facteur de paix et de cohésion sociale.

En décembre 2015 et juste avant la fusion avec les CESE d'Alsace et de Champagne-Ardenne, le CESE de Lorraine a publié une communication dite intermédiaire « Pour une stratégie Lorraine-Luxembourg », quelle place occupent les enjeux transfrontaliers dans l'activité du CES et comment appréhendez-vous les conséquences de la réforme territoriale française sur ces enjeux?

Comme souligné dans la communication intermédiaire susmentionnée, les enjeux transfrontaliers sont de taille pour le Luxembourg, la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et la Grande Région. En effet, les échanges entre la Lorraine et le Grand-Duché se sont intensifiés ces dernières années. Le phénomène le plus visible constitue le déplacement quotidien de près de 85.000 frontaliers lorrains pour venir travailler au Luxembourg. Suite à la réforme territoriale, il est important de mettre en place une stratégie en vue de renforcer davantage encore cet axe Lorraine-Luxembourg au cœur de la nouvelle région. Dès lors, je ne peux que saluer l'initiative prise par le Conseil économique et social de Lorraine pour mener une telle réflexion.

Les chances et les défis que représente la Grande Région pour le Luxembourg constituent bien évidemment des aspects importants qui font partie intégrante des travaux du CES. A titre d'exemple, dans l'avis sur *"l'accès à un logement abordable"* de 2014, la demande accrue en termes de logement, notamment de la part des frontaliers, est un des aspects pris en compte le cadre des débats et des analyses afférentes. De même, dans le récent avis sur le commerce de détail, les facteurs qui déterminent la consommation des non-résidents au Luxembourg ont été étudiés. Prochainement, une Commission de travail sur la logistique, le transport et la mobilité lancera ses travaux, et il va sans dire que les interdépendances et les enjeux transfrontaliers seront abordés dans le cadre de ladite analyse.

La réforme territoriale française et ses conséquences sur les enjeux transfrontaliers sont des thèmes abordés au niveau du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR). A ce propos, je tiens à ajouter que le CES du Luxembourg est représenté au niveau du CESGR à travers une délégation de cinq membres.

La Wallonie préside actuellement le Sommet de la Grande Région pour les années 2015 et 2016. A partir de 2017, le Luxembourg en assumera la Présidence pendant deux ans. Le CESGR considère cette "nouvelle Grande région Grand Est" comme une opportunité car elle compte près de 20 millions d'habitants et elle permet de relier trois capitales européennes (si on intègre Bruxelles), ainsi que de gagner en attractivité, notamment économique. Il est important de prendre conscience de cet élargissement pour faire évoluer le projet politique et socio-économique de cet espace de coopération transfrontalière.

La réforme territoriale française doit être considérée comme une opportunité pour dépasser d'éventuelles divergences en mettant en commun les synergies et en renforçant les coopérations et interconnexions régionales.

Le saviez-vous ?

Schengen: la Moselle, 3 frontières et le symbole d'une Europe ouverte... mais aussi...



En juin dernier, l'espace Schengen a fêté ses 30 ans. C'est en effet le 14 juin 1985 que furent signés à bord du bateau MS Princesse Marie-Astrid, amarré à Schengen, les Accords dits de Schengen qui ont lancé le processus devant mener à la disparition des frontières dans la majeure partie de l'Europe.

Mais Schengen, avant de devenir le symbole de la libre-circulation européenne, était et demeure un village luxembourgeois (fusionné depuis 2012 avec les communes de Burmerange et de Wellenstein) situé sur les bords de la Moselle, dans la Région des trois frontières, un village surtout réputé, au Luxembourg, pour la qualité de ses vignobles et de ses cépages (Auxerrois, Pinot Blanc, Pinot Gris, Riesling et Gewürztraminer) ainsi que pour son savoir-faire viticole déjà présent à l'époque romaine !

En savoir plus :

- <http://www.visitluxembourg.com/fr/moselle/schengen>
- <http://www.hachette-vins.com/guide-vins/actualite-vin/244/sur-la-route-du-vin-de-moselle-le-village-de-schengen>
- <http://www.vinsmoselle.lu/fr/nos-produits/schengen>

3 questions à:

Martina Kneip, Directrice du Musée européen de Schengen



Madame Martina Kneip, vous êtes Directrice du Centre Européen Schengen qui abrite notamment le Musée européen de Schengen. Beaucoup l'ignorent, mais c'est dans ce charmant village de Schengen qu'ont été signés, il y a maintenant plus de 30 ans, les fameux accords de Schengen qui défraient aujourd'hui la chronique alors même que ces accords, en ouvrant les frontières entre les Etats membres de l'Union européenne, ont largement contribué à matérialiser les quatre libertés de circulation fondatrices du projet européen (des biens, des personnes, des services et des capitaux).

1) Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce musée européen, quand et comment a-t-il été créé ? Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Le Musée Européen Schengen a été inauguré le 13 juin 2010 à l'occasion du 25^e anniversaire des Accords de Schengen. Dans les années qui ont précédé son ouverture, nous avons déjà constaté un nombre élevé de visiteurs individuels. La création du musée a permis d'offrir à nos visiteurs qui viennent du monde entier une information plus complète sur les Accords de Schengen et sur l'Union Européenne. Sur plusieurs vitrines, l'exposition permanente du Musée européen rend compte de façon très pédagogique de l'importance des Accords de Schengen. La visite du musée est très interactive les visiteurs peuvent même se faire délivrer un « passeport Schengen » personnalisé !

2) Pourriez-vous nous dire, en quelques mots, ce qui a prévalu au choix de ce village de Schengen pour la signature de ces accords ?

Les pays du Benelux, où la libre circulation existait déjà, l'Allemagne et la France avaient décidé de supprimer les frontières entre leurs 5 pays. C'était à l'époque le gouvernement du Grand-Duché qui assurait la Présidence du Conseil et qui recherchait donc un lieu symboliquement significatif pour la signature de cet accord. Le choix s'est arrêté sur Schengen, situé à la jonction entre le Luxembourg, la France et l'Allemagne et c'est sur le bateau de plaisance MS Princesse Marie-Astrid amarré à Schengen que le 14 juin 1985 les secrétaires d'Etats des cinq pays ont signé cet accord.

3) Et comment les habitants de Schengen vivent-ils aujourd'hui cette notoriété?

L'année passée, nous avons accueilli plus de 40 000 visiteurs. Les habitants de Schengen ont bien conscience de vivre dans un endroit hautement symbolique et ils sont fiers de cette renommée. Bien que ces accords revêtent une importante dimension politique, Schengen reste un petit village paisible également connu pour la qualité de ses vins.

[Visiter le site du Musée européen de Schengen](#)

Infos pratiques

"Luxembourg 2016", tout savoir sur le Luxembourg avec la nouvelle infographie actualisée du SIP et du STATEC

Vous pensez tout savoir sur le Luxembourg ?



Testez vos connaissances avec **14 fiches infographiques** ludiques sur les thèmes suivants : population multiculturelle, situation linguistique, marché de l'emploi, économie, symboles nationaux, culture et traditions, qualité de vie, politique et institutions, mobilité, le Luxembourg dans le monde, et l'histoire.

Ces fiches infographiques, élaborées par le Service information et presse du gouvernement (SIP) et par l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg (STATEC) et actualisées annuellement, existent en 4 versions linguistiques : **allemand, anglais, français et luxembourgeois**.

La version française de "Luxembourg 2016" peut-être téléchargée sur la page suivante:
<http://www.luxembourg.public.lu/fr/publications/c/luxembourg-2016/index.html>

Retrouvez de nombreuses brochures consacrées au Luxembourg sur la nouvelle rubrique dédiée du site de l'Ambassade

Le [site de l'Ambassade](#) s'est enrichie d'une nouvelle rubrique présentant quelques-unes des brochures (et elles sont nombreuses!) consacrées au Luxembourg qu'il s'agisse de celles du [Service d'information et de Presse du Gouvernement](#), de [l'Office du tourisme](#), du [STATEC](#), de la [Chambre de Commerce](#), de [Luxembourg for Finance](#) et bien d'autres encore.

N'attendez plus: <http://paris.mae.lu/fr/Brochures-selection>!

Enregistrement consulaire en ligne

L'Ambassade a mis en ligne, sur son site, un [formulaire d'enregistrement consulaire à destination des citoyens luxembourgeois résidant en France](#).

Cette procédure d'enregistrement facultative doit permettre à l'Ambassade de mieux connaître les résidents luxembourgeois installés en France afin de mieux les servir. Elle permettra ainsi à l'Ambassade de cibler ses envois en fonction des attentes des résidents et, en cas d'incident grave, de les contacter dans les meilleurs délais.

Nous trouver

Les [coordonnées](#) ainsi que [l'organigramme de l'Ambassade](#) sont en ligne sur notre site!

[Le site de l'Ambassade du Luxembourg à Paris](#)

Nous écrire

*abonnement/désabonnement, autre
information*

Copyright © Ministère des Affaires étrangères et européennes

